NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

110 N° 3 1988

Oecuménisme et histoire

Karl H. NEUFELD (s.j.)

p. 403 - 421

https://www.nrt.be/en/articles/oecumenisme-et-histoire-332

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

Oecuménisme et histoire

Quand il est question de la séparation entre chrétiens, quand le regard tombe sur les Églises et les groupes de chrétiens séparés, on songe presque immédiatement aux origines historiques de la désunion. Cela va si loin qu'au total la question œcuménique apparaît comme un problème historique. Naturellement on demande tout aussi spontanément à l'histoire les moyens qui permettront de surmonter les divisions: une connaissance approfondie de la situation et des conditionnements qui se trouvent à l'origine du conflit, une interprétation des oppositions apparentes ou réelles d'alors, une conciliation historique des formulations qui apparaissaient d'abord contradictoires pour l'unité chrétienne. Rien d'étonnant à cela: une étude plus poussée de l'histoire permet de montrer tout ce qu'il y avait d'exagéré dans les conflits, comment jouaient les sympathies et les antipathies humaines, à quel point la volonté d'avoir raison et de triompher de l'adversaire influençait la marche des discussions: tous ces éléments expliquent psychologiquement et historiquement l'origine et la croissance des oppositions, mais ils perdent tout droit devant l'exigence de vérité de la foi et du message chrétien.

Bien vite cependant on se rend compte que l'esprit œcuménique ne découle pas automatiquement des connaissances historiques. Tout au contraire. L'histoire est un moyen neutre. Elle peut aussi servir à aiguiser les inimitiés, devenir l'arsenal de nouveaux arguments contre l'adversaire et creuser les fossés. Elle se révèle susceptible d'utilisations très diverses et le cas échéant abusives. La manière d'utiliser correctement l'histoire, on ne l'apprend pas dans l'histoire. Cela ne signifie cependant pas qu'elle soit dépourvue de signification et qu'on puisse tranquillement la négliger. Cela veut dire seulement qu'il ne faut ni surestimer ni sous-estimer son rôle. Une tâche immense s'impose donc: déterminer avec le plus de précision possible les services qu'elle peut rendre à l'œcuménisme.

Au lieu de mener cette enquête à l'aide de considérations abstraites, on exposera d'après un exemple ce que signifient pour la tâche de l'œcuménisme la recherche historique et ses résultats. Cet exemple, un jésuite belge du siècle passé nous le fournit; il a œuvré

à une période et dans un contexte où tout semblait aller dans une autre direction. Loin de suivre un large courant, de valeur souvent indiscernable, il s'est engagé sur son propre chemin et il a réussi à se frayer la voie en dépit des circonstances peu favorables ou même hostiles. Aussi cet exemple revêt-il une importance particulière. Le P. Victor De Buck S.J. (1817-1876) est donc en ce sens un pionnier de l'œcuménisme et cette orientation, il la doit en premier lieu aux efforts qu'il consentit au bénéfice de l'histoire.

1. *L'histoire, une voie vers l'œcuménisme*

Le Bollandiste V. De Buck[1], que l'on a pu comparer à Daniel Papebroch, n'est plus guère connu, parce que jusqu'à ce jour on ne possède ni une biographie complète, ni une étude de sa personne et de son œuvre[2]. Ce Flamand, né en 1817, quand la Belgique était sous le régime hollandais, compte parmi les personnalités catholiques les plus importantes du siècle dernier; en histoire, en théologie et en politique, il affronta avec une autorité impressionnante les courants spirituels de son temps. Il devint jésuite en 1835, dans les débuts du jeune Royaume de Belgique. On connaît les efforts qu'il déploya plus tard sur le terrain de la théologie orthodoxe et anglicane, ainsi que son action lors du Ier Concile du Vatican, comme théologien du général de la Compagnie de Jésus[3]. Dans

1. Cf. K.H. NEUFELD, *Rom und die Ökumene. Victor De Buck S.J. (1817-1876) als Theologe auf dem I. Vatikanum,* dans *Catholica* 33 (1979) 63-80; V. BAESTEN, «Le R.P. V. de Buck de la Compagnie de Jésus», dans *Précis historiques* 27 (1876) 389-410; Ch. DE SMEDT, «De P. Victore De Buck», dans *Acta Sanctorum,* Nov. II/I, Bruxelles, 1891 (avec une reproduction; l'A. compare De Buck à D. Papebroch [1628-1714], le plus fameux des Bollandistes; le P. Victor De Buck avait un frère plus jeune, jésuite et Bollandiste lui aussi, dont la notice nécrologique suit la sienne); J. VAN DEN GHEYN, art. *Buck (Victor De),* dans *DTC,* t. 2/1, col. 1164-1166; R. SIMPSON, *Portrait of a Bollandist — Victor de Buck,* édit. N. ABERCROMBIE, dans *The Month* 7 (1952) 21-34; H. DELEHAYE, *L'œuvre des Bollandistes à travers trois siècles 1615-1915,* Bruxelles, 1959, p. 134-148 et p. 186, ses œuvres; P. PEETERS, *L'œuvre des Bollandistes,* Bruxelles, 1961, p. 77-95; F. VAN OMMESLAEGHE, S.J., «In dienst van de Kerk: Victor en Remi De Buck, S.J.», dans *Gedenkboek 750 jaar Pamelekerk,* Oudenaerde, 1985, p. 225-240; signalons aussi un mémoire de licence en théologie, à l'Université catholique de Louvain (1970): J. JURICH, S.J., *The Ecumenical Relations of Viktor De Buck S.J. with Anglo-Catholic Leaders on the Eve of Vatican I. Preludes: 1854-1868* (pro ms.).

2. Cf. sa bibliographie dans C. SOMMERVOGEL, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus,* t. II, col. 318-328.

3. Cf. E. CAMPION, *Lord Acton and the First Vatican Council. A Journal,* Sydney, 1975, p. 23: «De Buck is theologian of the General. — A peculiar position, as he declares that he will never consent to what he does not believe. **Formerly in bad odour here, but he has made himself right again.**»

ces occasions, il fit preuve d'une intelligence pénétrante, affinée grâce à son travail d'historien. Toute sa vie il fut, comme éditeur des *Acta Sanctorum*[4], occupé principalement à l'étude scientifique du passé. On peut donc s'étonner qu'il y puisât des intuitions porteuses d'avenir.

Une première caractéristique de sa méthode d'historien en permet une certaine explication. Ce qui est typique chez lui, c'est une manière globale d'aborder l'histoire générale et celle de l'Église, avec une perception des ensembles qui ne se perd pas dans le détail; en cela il était servi par une familiarité constante avec les sciences auxiliaires, comme la chronologie, la géographie, l'archéologie, la liturgie et le droit canon, telles qu'on les pratiquait à l'époque. De Buck ne s'est pas signalé par d'importantes contributions dans ces disciplines[5]; son autorité et son influence ne reposent pas sur les résultats obtenus dans l'étude de questions particulières, mais sur une application intense à l'histoire comme phénomène global, comme tissu de présupposés, de données, de tendances et de vues intellectuelles, mais surtout de décisions de la liberté humaine. Ce fait a marqué sa pensée et son jugement et élargi de manière étonnante sa vision d'évolutions possibles qui alors n'intéressaient personne, ou même allaient droit à l'encontre des courants dominants.

Aussi De Buck ne se range pas parmi les nombreux historiens de son siècle dont la science s'épuisait dans une connaissance stupéfiante des faits positifs, une étonnante prestation de la mémoire, un zèle infatigable appliqué à la recherche des documents du passé, d'après la devise: «Dire comment c'était». S'il se concentrait sur le passé, sans doute avec une totale objectivité, il ne le voyait pas dans l'abstrait, isolé du présent, comme s'il n'avait entretenu avec lui aucune relation. Déjà son travail pour les *Acta Sanctorum* se nourrissait de sa vénération envers les saints, une relation vivante dans la vie quotidienne du chrétien catholique. Ainsi les connaissances historiques acquièrent une importance pratique immédiate. Mais, chez De Buck comme chez ses collègues Bollandistes, cette relation ne se développait pas spontanément, mais de manière pleinement réfléchie, contrôlée et responsable, sur la base de convictions chrétiennes, du labeur scientifique et de l'exposé objectif des faits.

4. Nom officiel de la collection publiée par les Bollandistes; cf. *LThK*, t. II, 1958, col. 571 s.

5. Cf. sa bibliographie, citée n. 2.

Traiter avec de tels motifs les documents historiques concernant les témoins en qui l'Église reconnaît officiellement la réalisation de sa mission dans le monde conduit à se former une conception déterminée de l'histoire, qui consiste à détecter les traces historiques de la réalité de la foi. Que des saints, témoins de la grâce victorieuse de Dieu, situés dans leur milieu et à leur époque, les dépassent cependant largement, comment saisir et interpréter historiquement ce fait? Déjà le titre de la collection *Acta Sanctorum* exprime cette tension: d'une part la réalité saisie et démontrée dans les actes, d'autre part la sainteté comme élément de la conscience croyante. En cela il ne s'agit pas seulement du destin plus ou moins privé d'un individu, même s'il est remarquable, mais aussi d'un début de réalisation des objectifs de la vie chrétienne.

A plusieurs égards une telle conception de l'histoire se distinguait des autres courants, alors puissants, de la recherche historique. En Allemagne notamment, ces tendances avaient d'autres racines, chez les scientifiques en général et chez les théologiens en particulier. La philosophie idéaliste et la perception romantique du monde s'y faisaient valoir bien davantage que la recherche historique personnelle. De là s'explique aussi le penchant à voir un passé transfiguré et qui n'entretenait guère avec le présent de relation authentique, tandis que les convictions religieuses vécues ne réussissaient absolument pas à répondre aux questions d'actualité et, dans ce but, à reprendre contact avec leur tradition propre. Il fallut attendre la deuxième moitié du siècle dernier pour que les recherches historiques contribuent davantage à rendre raison de la réalité contemporaine.

Cependant l'historicisme exerçait alors une certaine influence sur la façon de traiter la vérité dogmatique, même chez les catholiques, bien que fussent mises en œuvre des formes de pensée qui portaient déjà en elles le conflit de la crise moderniste et le danger de relativisme. Il est difficile de discerner jusqu'à quel point cette tendance se trouvait renforcée par une néo-scolastique toujours plus rigide en philosophie et en théologie et par la méthode qui prédominait alors partout dans les sciences naturelles, ou jusqu'à quel point jouaient des principes sociaux et politiques contestés. De Buck se détachait en tout cas très nettement de la façon d'envisager l'histoire que ces facteurs conditionnaient.

Dans l'œuvre des Bollandistes, il possédait une tradition propre; il s'exprimait surtout avec un style critique et une indépendance

surprenante, même en un siècle critique. L'archéologue romain fondateur de l'archéologie chrétienne, G.B. de Rossi[6], notait à ce propos: «Certes, en fait de critique indépendante et sévère, les nouveaux Bollandistes peuvent être quelquefois soupçonnés d'aller trop loin, mais jamais d'être serviles ou de corrompre la vérité et la science par une complaisance accommodante[7]...» L'éloge formulé dans ces termes compte moins que la remarque concernant le tranchant de la critique dans un domaine où, pour le chrétien, l'attitude opposée semblait plus naturelle. Et cette remarque ne s'applique pas seulement à un seul homme; elle concerne tout un groupe de savants, de collaborateurs qui, précisément sous cet aspect, sont fondamentalement d'accord. Même s'il l'incarne d'une manière spéciale, comme une figure de proue des nouveaux Bollandistes, De Buck n'était donc pas le seul à adopter ce point de vue et à le mettre en acte. Son travail d'historien en général, il le comprenait à la fois comme engagement dans une œuvre de collaboration qui, au-delà des *Acta Sanctorum*, s'étendait aussi à d'autres domaines et en particulier à l'engagement pour l'œcuménisme chrétien. Cette façon de comprendre et de pratiquer le travail en commun devait lui révéler le sens et la possibilité d'une vraie communion des chrétiens, si bien qu'une circonstance formelle a influencé directement un but concret. Cette connexion apparaît, par exemple, dans son activité à l'intérieur du groupe des *Études*[8], fondées à Paris en 1855/1856 et qui, sous l'impulsion de deux Russes convertis, J.S. Gagarin, S.J. (1814-1822) et J. Martinov, S.J. (1821-1894), s'efforçait de promouvoir le rapprochement entre l'orthodoxie, l'Église de Russie surtout, et l'Église catholique. Pareillement les relations de De Buck avec les cercles de l'Église anglicane prouvent son aptitude à la collaboration responsable; elles n'ont jamais été pour lui une entreprise individuelle isolée[9]. Si, dans ces tentatives il se montra davantage à l'avant-plan, ses talents personnels en sont la cause.

6. Explorateur des catacombes romaines et fondateur de l'archéologie chrétienne moderne (1822-1984); cf. *Enc. Catt.*, t. IV, 1950, col. 1453-1456.

7. Cf. Ch. DE SMEDT, *De P. Victore De Buck*, cité n. 1.

8. Elles paraissent depuis 1855/1856 à Paris et d'abord devaient travailler explicitement au rapprochement de l'Orient chrétien et de l'Église catholique; J. Martinov participa au Ier Concile du Vatican comme théologien du patriarche melkite d'Antioche.

9. De Buck discutait ses idées et ses projets avec ses confrères mais aussi avec des scientifiques extérieurs à son Ordre et, pour les questions concernant l'Église, avec des évêques, dont beaucoup entretenaient avec lui des liens d'amitié

Le jésuite belge ne va pas seul sur son chemin. Il interprète plutôt l'attitude d'un groupe sans doute très petit, mais tout à fait important. Aussi ne faut-il pas attribuer au hasard le fait qu'il devint finalement le théologien officiel du général des jésuites au Ier Concile du Vatican[10]. Bien loin de constituer une exception, ce choix souligne son ouverture au sens de l'histoire et le souci de faire droit à la réalité. Sous cet éclairage, la question œcuménique se pose fondamentalement d'une manière tout autre que dans la perspective étroite de l'apologétique, laquelle ne vise qu'à faire la preuve de ses droits. Les prises de position concrètes de De Buck au Concile confirment son orientation intellectuelle.

Presque jusqu'à la fin il resta très sceptique à l'égard de la définition de l'infaillibilité pontificale, non sur le fait lui-même, mais, et avec d'autant plus de résolution, pour des raisons d'opportunité. En ce cas, il ne s'agissait pas de ses idées personnelles, mais d'un jugement porté sur la situation présente et basé sur les données de l'histoire; ce jugement, il le partageait avec toute une série d'autres participants au Concile.

Comme historien et théologien, il apparaît décidément exemplaire. La manière dont foi et science se compénétraient dans sa vie et son travail est certainement unique et revêt une importance significative sur un plan intellectuel plus large, surtout pour qui se sent engagé sérieusement par la recherche historique et ses résultats et y perçoit une invitation incontournable à rendre compte de la foi qu'il professe. Cette tâche il l'abordait au milieu du siècle passé, alors que se posait la «question romaine», partout débattue et qui, jusqu'à la réalisation de l'unité italienne et encore après, posa un dilemme à beaucoup de catholiques convaincus. Un prêtre et un jésuite semblait en outre obligé davantage de prendre position dans une question où des exigences religieuses se mêlaient à une affaire politique. Pour conserver clairement devant les yeux la perception des accords et des désaccords, le recours à l'histoire devenait une aide à peu près indispensable. Beaucoup n'y réussirent que très partiellement, étant donné leur manque de connaissances et de sens historiques. En outre, et sans pour cela clarifier leurs positions, les catholiques se divisaient, de manière peu adéquate et sans profit, en libéraux et ultramontains. Cette constatation conduisit à freiner l'ouverture œcuménique et finalement à la faire complètement oublier;

10. Cf. QUIRINUS, *Römische Briefe vom Concil*, München, 1870, p. 69 s.

elle contribua aussi — là où le recours à l'histoire ne pouvait être entièrement remplacé — à promouvoir une vue historiciste isolée, où la rencontre du passé devenait un jeu inefficace de perles de verre.

2. *L'histoire et sa nouvelle trajectoire*

Les Bollandistes cherchaient à établir les bases sûres de la dévotion aux saints, à garantir ainsi la vraie signification de cette manifestation de la vie religieuse et à la protéger contre les déformations et les égarements. La critique des Réformateurs protestants avait contribué en bonne part à mettre en branle cet effort, qui répondait aussi d'ailleurs aux tendances humanistes des XVI[e] et XVII[e] siècles. Que les présupposés essentiels et les conditions du travail historique moderne dussent évoluer[11], on ne pouvait au départ ni le prévoir ni s'en préoccuper. Ce programme entra plus d'une fois en conflit avec la piété orthodoxe et avec la dévotion catholique envers les saints, qui reprenait vie à l'époque baroque, tandis que sur le plan historique il n'était pas rare que l'objet de cette recherche soit ressenti comme singulier. L'*Aufklärung,* la suppression de la Compagnie de Jésus, la Révolution française et l'Empire napoléonien arrêtèrent le travail. Au siècle passé, après la fondation du Royaume de Belgique, il fallut le recommencer.

En 1842 on découvrit dans la catacombe de Priscille à Rome la tombe inviolée d'une femme; elle portait une inscription bien conservée. Dans la tombe, on trouva une fiole peinte en rouge foncé, comme on en connaissait à Rome depuis longtemps. Selon l'opinion courante, cette fiole aurait conservé le sang d'un martyr et témoignerait de sa mort violente. Aussi considéra-t-on Theudosia comme une martyre[12]. A Amiens on acquit la conviction que cette femme était originaire du Nord de la France et, pour ce motif, l'évêque s'efforça d'en obtenir des reliques. Il y réussit. En octobre 1853 on les transféra solennellement dans la cathédrale d'Amiens; on mit à profit la circonstance pour stimuler et approfondir la piété des fidèles. Après une préparation convenable, trente cardinaux et évêques prirent part à l'événement; partout l'on prêcha sur le sens du martyre et du culte des saints. Le peuple prit part

11. Cf. K. HAUSBERGER, «Das kritische hagiographische Werk der Bollandisten», dans *Historische Kritik in der Theologie,* édit. G. SCHWAIGER, Göttingen, 1980, p. 210-244.

12. De Buck lui-même fournit ces données dans son étude *De phialis rubricatis...*; cf. *infra* n. 13.

en foule à ces manifestations. On demanda au P. De Buck d'écrire un article de journal sur le transfert des reliques. Les recherches du jésuite l'amenèrent à la conviction que les faits sur lesquels on s'appuyait pour établir le martyre de cette femme étaient passablement douteux. Mais à ce moment il n'était pas possible de divulguer cette critique dans le grand public, indépendamment du fait qu'il fallait confirmer cette hypothèse par une enquête ultérieure. Le P. De Buck mit les supérieurs de son Ordre au courant de ses difficultés et leur soumit le résultat provisoire de ses recherches. Ceux-ci lui demandèrent de rédiger une étude approfondie de toute la question, à la fois pour éclaircir complètement le problème et informer les responsables romains et pour offrir au moins une base solide à la discussion ultérieure avec les spécialistes. La question s'énonçait: quel sens ont ces prétendues fioles de sang trouvées dans les catacombes? sont-elles un signe évident du martyre?

En réponse, De Buck rédigea un ample exposé qui parut en 1885 sous forme de livre, en tirage privé, sous le titre: «De phialis rubricatis quibus martyrum romanorum sepulcra dignosci dicuntur observationes»[13]. L'ouvrage, qui n'était pas destiné au commerce, est aujourd'hui très rare. Quand, à la fin de 1856, De Buck en envoya un exemplaire à Paris, au Comte Ch. de l'Escalopier, il lui exposa ses arguments dans une lettre dont le texte est resté jusqu'ici inconnu. Comme il peut présenter un certain intérêt, nous le reproduisons dans son intégralité:

13. Bruxelles, Typis Alphonsi Greuse, 1855. Le nom de l'auteur n'est indiqué que par les initiales. L'ouvrage compte 265 p.; il est écrit en latin. Déjà DE SMEDT, *op. cit.* n. 1, rejette l'affirmation selon laquelle il n'existe de l'ouvrage que 4 ou 5 exemplaires; c'est ce qu'affirment BARBIER, *Dictionnaire des ouvrages anonymes,* t. IV[3], p. 1219, GAILLETTE DE HERVILLIERS, dans *Annales de philosophie chrétienne,* févr. 1864, et E. DE L'ÉPINOIS, dans *Revue des questions historiques* II (1967). Deux exemplaires se trouvent aujourd'hui à la bibliothèque du Centre culturel et spirituel «Les Fontaines» de Chantilly, un à la bibliothèque des *Stimmen der Zeit* à Munich, un à celle de l'Université Pontificale Grégorienne de Rome et un à celle du Centre de Documentation et de Recherche religieuses de Namur.

Bruxelles, le 29 décembre 1856.

Monsieur le Comte[14],

Vous savez que le P. Van Hecke[15] de son côté et moi du mien nous avons chargé le P. Franckeville[16] de prier le T.R. Père Général pour qu'il permît de vous donner un exemplaire de mon traité *de phialis*. Le T.R.P. Général[17] paraît toujours bien décidé à empêcher la circulation de mon livre; cependant il a consenti *per gratiam specialissimam* — ce sont ses paroles — à ce que je vous envoie un exemplaire. Je suis persuadé, Monsieur le Comte, que cette nouvelle vous sera agréable; mais j'ose vous assurer qu'il ne m'est pas moins agréable de vous la donner. Dans les envois de livres qui se font de Belgique en France il y a à tout moment des difficultés. Je vous prie en conséquence de vouloir bien m'indiquer la voie que vous croyez la meilleure; en cas que le livre s'arrête en chemin, il vous sera d'autant plus facile de retrouver ses traces. — Personne ne m'a défendu de dire que j'ai composé un livre sur les martyrs des catacombes ni d'indiquer le résultat auquel je suis arrivé: aussi je n'en fais mystère en présence d'aucune personne instruite. Il m'est défendu seulement de communiquer mon livre. Je vous en avertis, Monsieur le Comte, pour que vous ayez la bonté de vouloir suivre la même ligne de conduite. Comme catholiques et protestants, savants et artistes s'occupent des catacombes, il est impossible que bientôt d'autres que moi ne dévoilent tout ce que je pense avoir démontré. On sera alors bien convaincu qu'il est utile que la vérité ait été d'abord dite par un catholique et surtout par un jésuite. C'est ce qui me fait croire que si pour le moment mon livre doit fuir la lumière, il n'en sera pas toujours ainsi. — Dans mon livre il y a deux choses qui ne sont pas assez nettement dites. La première c'est qu'à la page 49 j'aurais dû faire la récapitulation de tous les corps saints extraits des catacombes jusqu'au temps de Paschal I[18]; ce qui aurait mieux fait voir que, supposé que Rome ait eu 4000 martyrs, environ 4000 corps saints avaient été extraits alors des catacombes. Tout cela est bien indiqué, mais pas d'une manière assez frappante. La seconde omission est la suivante: A la page 163 j'ai proposé un argument tiré de la différence des noms des vrais martyrs et des martyrs cimétériaux. L'argument est solide, mais il le serait bien davantage, s'il eût été fortifié par un tableau double, qui aurait représenté d'une part les martyrs romains inscrits dans

14. L'original de cette lettre se trouve dans l'exemplaire coté V 12/9 de la bibliothèque de Chantilly; avec le même ouvrage on a relié aussi un exemplaire de la lettre ouverte dont nous parlons ci-dessous. La première de ces lettres, écrite en français, est adressée à «Monsieur le Comte de l'Escalopier, rue Vanneau, 20, Paris». Elle fut expédiée le 30 décembre 1856 de Bruxelles et arriva à Paris le lendemain.

15. Le P. J. Van Hecke (1795-1874) était alors président *(Senior)* de la Société des Bollandistes.

16. Le P. Charles Franckeville (1800-1877) était provincial de la province belge de l'Ordre.

17. Le P. Pierre Beckx (1795-1885) était depuis 1853 général de la Compagnie de Jésus.

18. Pape de 817 à 824.

le martyrologe de St Jérôme, au mois de Janvier par exemple, et d'autre part tous les martyrs cimétériaux qui sont indiqués dans la Collection du card. Mai[19]. On possède également des listes de noms du III^e^, du IV^e^ et du V^e^ siècle. La forme de ces noms est très différente, et par suite il y a là un nouveau moyen de démontrer que les martyrs des catacombes appartiennent au IV^e^ et au V^e^ siècle.

Le renouvellement de l'année est si prop(re), Monsieur le Comte, que vous me permettrez de vous présenter par anticipation mes vœux et mes souhaits.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect

Votre très-humble et très-obéissant serviteur, Victor De Buck[20]

(Note d'une autre main)
Pour les motifs exposés dans cette lettre, Madame la Comtesse de Lescalopier a bien voulu, avant de disposer de la Bibliothèque de Feu M^r^ le Comte de l'Escalopier faire don de l'ouvrage du P. De Buck à la Bibliothèque de la C^ie^, rue des Postes 18.

Cette lettre parle d'elle-même. Toujours est-il qu'elle traduit aussi une préoccupation au sujet des données de l'histoire qui démontrent l'inexactitude d'opinions jusqu'alors courantes. L'étude de De Buck se distingue par la clarté de l'exposé, la solidité du jugement et un résultat qui oblige à un changement de cap. Même si le point précis dont il était question paraît peu important, de lui dépendait une série de déclarations des autorités ecclésiastiques qu'il devenait impossible de défendre. On n'avait que trop de raisons de craindre qu'une reconnaissance officielle à ce sujet n'entraîne des conséquences imprévisibles et n'ébranle la confiance envers les déclarations et les directives de l'Église. Bien entendu, le jésuite n'avait pas réussi non plus à établir sans contestation possible la nature du contenu originaire de la fiole. Sa démonstration aboutissait cependant à la conclusion qu'elle ne suffisait pas à prouver que le défunt était un martyr. Tous ceux qui, forts de cet argument, avaient encouragé des transferts de reliques et le culte du prétendu martyr devaient se trouver dans l'embarras. En toute discrétion on prit bientôt une décision inéluctable. Une lettre du cardinal-vicaire de Rome aux évêques, en 1881, contre le commerce des fausses reliques y fait allusion; elle commence en ces termes:

19. Ang. Mai (1782-1854), cardinal depuis 1838, important éditeur de manuscrits et documents anciens.

20. La note d'une autre main montre comment on répondait au souhait du P. De Buck.

> Voici presque vingt ans déjà qu'aucun corps des bienheureux martyrs provenant des cimetières romains appelés catacombes n'est plus proposé légitimement à la pieuse vénération des fidèles. Aussi, bien que nombreux soient ceux qui demandent qu'on leur cède des corps de martyrs, il n'a pas été possible de satisfaire leurs pieux désirs[21].

Le texte se réfère explicitement à un décret de 1878[22] sur le même sujet; par contre on ne mentionne plus celui de la Congrégation des Rites en 1863[23] qui, en contradiction avec les conclusions auxquelles De Buck arrivait, reprend une déclaration du XVII^e^ siècle et affirme que les fioles de sang prouvent le martyre de la personne déposée dans la tombe. Mais on présupposait, sans le prouver ultérieurement, que la fiole contenait du sang. Comme à cette époque De Buck était en contact épistolaire avec G.B. de Rossi, il savait bien qu'à Rome la clarté et la précision de son exposé avaient suscité de la mauvaise humeur, mais que, même dans les plus hautes sphères, on n'avait pu se soustraire à la rigueur de ses preuves et des conclusions auxquelles il aboutissait[24]. G.B. de Rossi avait en 1861 confirmé les résultats du travail de De Buck[25]; beaucoup d'autres spécialistes connaissaient aussi son étude. Le Décret de 1863 semble la dernière tentative officielle de décider la question dans un autre sens par voie d'autorité, et d'empêcher ainsi toute discussion officielle. Mais sous ce rapport précisément, il se révéla bientôt complètement inefficace et dépassé.

Chose étonnante, ce fut une publication privée composée à Rome, dans la ligne du Décret de 1863, qui porta la question devant le grand public. Dans un ouvrage publié à Paris en 1867, A. Scognamiglio attaquait violemment non seulement l'ouvrage de De Buck mais aussi sa personne[26]. L'auteur, que l'on ne nommait pas, était qualifié d'hérétique et d'ennemi de l'Église. L'attaque suscita de l'émotion; la recension de la *Theologisches Literaturblatt*[27] amena De Buck, dans une lettre à la rédaction, à se manifester comme

21. Texte en latin dans *AAS* XIV (1978) 954: «Litterae Em. Card. Vicarii de mandato D.J. Leonis XIII... quoad sacrilegium commercium falsarum reliquiarum».

22. *ASS* XI (1878) 365 s.

23. *Analecta Juris Pontificii* IV/1 (1864) 954; cf. H. DELEHAYE, *L'œuvre...*, cité n. 1, p. 139-142.

24. Cf. *ibid.*, p. 143, surtout n. 2.

25. Cf. A. FERRUA - G.B. DE ROSSI, *Sulla Questione del Vaso di Sangue*, Roma, 1944, p. XLI-LXVIII: «Il De Buck e l'idee del de Rossi fino ai 1868».

26. A. SCOGNAMIGLIO, *De phiala cruenta indicio facti pro Christo martyrii*, Paris, 1867.

27. Par F.X. KRAUS, dans *Theologisches Literaturblatt* (Bonn), 1868, p. 487.

l'auteur de l'étude incriminée et à défendre ses idées autant que sa bonne réputation. D'autres articles et contributions reprirent ensuite la question, entre autres sous la signature de F.X. Kraus[28]. Cette discussion publique ne contribua pratiquement en rien à l'élucidation du problème. Il n'est pas sûr qu'on l'aurait évitée si l'on avait auparavant porté cette recherche à la connaissance du public. Un informateur ultérieur fait remarquer que les conclusions décisives de De Buck trouvaient encore un écho au temps du Pape Pie X[29], mais non cependant dans le sens d'une approbation ou d'un éloge de son auteur. Bien plus, quelques années déjà avant que l'on ne débatte publiquement de son étude, De Buck avait été dénoncé à Rome. Son travail n'a joué en cela aucun rôle, mais il est difficile d'admettre qu'il n'ait pas contribué à créer un climat qui permit à la dénonciation de se faire entendre. Sur le fait, on devait lui donner raison, mais précisément ceci semble l'avoir désigné comme cible.

3. *Une accusation — une défense*

Il est à peine nécessaire de dire un mot sur l'importance œcuménique des recherches historiques de De Buck. Non seulement pour leur contenu, mais aussi pour le changement d'attitude qu'elles ont déterminé vis-à-vis des traditions propres, ces recherches ouvraient de nouvelles possibilités pour un rapprochement authentique entre chrétiens. Un homme soucieux de sa propre défense y aurait plutôt vu des dangers. Que de telles tendances apologétiques fussent à l'œuvre, on le voit au début de 1864, lorsque Rome préparait le *Syllabus*[30] et que le provincial de Belgique[31] apprit par le P. Général de l'Ordre[32] que le P. De Buck avait été dénoncé auprès du

28. Historien de l'Église à Strasbourg et Fribourg/Br. (1840-1901). Sur la question des fioles de sang des catacombes romaines, il publia: *Die Blutampullen der römischen Katakomben,* dans *Annalen des Vereins für nassauische Altertumskunde und Geschichte* 9 (1868) 198-276; *Blutampullen der römischen Katakomben,* dans *Allg. Zeitung,* n° 217 du 5.8.1871; *Über den gegenwärtigen Stand der Frage nach dem Inhalt und der Bedeutung der römischen Blutampullen,* Freiburg/Br., 1872; il s'y élevait contre J.P. MÜNZ, *Die Blutflaschen der Katakomben ein Beweis des Martyriums,* dans *Der Katholik* 48/II (1868) 609-622, 641-671 et contre un article non signé: *Die Blutfläschken der römischen Katakomben,* dans *Histor.-polit. Blätter* 62 (1868) 792-800.

29. Cf. H. DELEHAYE, *L'œuvre...*, cité n. 1, p. 144.

30. L'Encyclique *Quanta cura* et le *Syllabus* contre les erreurs modernes parurent le 8 décembre 1864 (cf. DZ-SCH 2890-2896 et 2901-2980); les erreurs condamnées reposaient sur des conceptions que l'on reprochait au P. De Buck.

31. P. Fr. Bossaert, provincial de 1860 à 1865.

32. Cf. n. 17.

Saint-Siège, et même directement auprès du pape[33], comme hérétique et ennemi de l'Église. Les chefs d'accusation accompagnaient cette information et l'on attendait du P. De Buck qu'il s'explique. Si l'on avait essayé de préciser avec l'intéressé, dans un entretien confidentiel et cordial, la portée exacte de ces reproches, le cas n'aurait présenté rien de spécial. Mais lorsque De Buck fut confronté à cette accusation, la question était déjà devenue dans certains cercles de Rome et d'Italie un sujet de discussions publiques. En Belgique aussi, en dehors de ceux qui étaient directement intéressés à l'affaire, on parlait déjà du «cas»[34].

Ces indiscrétions et, en conséquence, les rumeurs prévenant toute possibilité de préciser l'objet de la plainte et d'examiner si d'avance elle n'était pas sans objet, forcèrent le P. De Buck, d'accord avec ses supérieurs, à défendre le bon renom de l'Ordre et sa propre personne. Pour ce faire, on ne voyait pas d'autres moyen que d'affronter la publicité en faisant imprimer une prise de position et ses justifications et en l'envoyant à d'importantes personnalités. Au printemps de 1864 parut à Bruxelles un manuscrit de 12 pages: «Literae Victoris De Buck Presbyteri Societatis Iesu ad Eminentissimum virum N., S.R.E. Cardinalem»[35]. Une lettre ouverte donc, adressée à un cardinal. Par sa forme et son contenu cet écrit constitue un témoignage bien pesé sur la manière de rencontrer des accusations calomnieuses et de préserver une activité scientifique. Pour le prouver, il n'est pas nécessaire de reproduire dans son intégralité le texte, écrit d'ailleurs en latin. Il suffira d'indiquer les points saillants de cette défense pour apercevoir suffisamment comment De Buck réagit à cette accusation et quel esprit il manifeste dans sa réponse.

Le destinataire de la lettre, le Cardinal Patrizi[36], n'est pas nommé dans l'imprimé. Dans une note d'introduction De Buck avertit le

33. Cf. G. MARTINA, dans G.G. FRANCO, S.J., *Appunti storici sopra il Concilio vaticano*, Roma, 1972, p. 178: «Il De Buck, conosciute per via ufficiale queste accuse, in un ampio promemoria ne confutò recisamente ogni fondamento e si professò fedelissimo alla S. Sede. Se egli potè proseguire indisturbato la sua attività, anche per l'appoggio immutato dei superiori dell'ordine, non riuscì però a guadagnarsi la fiducia di Pio IX che, come risulta dal diario del P. Franco, continuò a guardarlo con sospetto.»

34. Cf. DE SMEDT, *op. cit.*

35. Cf. n. 14. La lettre ouverte fut imprimée à Bruxelles en 1864 (Typis Josephi Greuse); elle compte 12 pages en latin et contient aussi les témoignages des supérieurs et des confrères.

36. Cf. DE SMEDT, *op. cit.*, qui mentionne le nom du cardinal.

lecteur que cet écrit est motivé par une accusation secrète provenant de quelqu'un qu'il ne connaît pas personnellement et qui ne connaît pas non plus la Compagnie de Jésus. Lui-même n'avait parlé à cette personne qu'une seule fois par hasard, en présence d'autres et sur des sujets sans intérêt. La plainte est allée à Rome sans que lui-même ni ses supérieurs en aient été avertis et sans qu'on lui ait adressé des reproches. En Italie on discute publiquement le «cas» et on en parle aussi en Belgique, si bien qu'il se voit forcé de défendre sa réputation, celle de sa famille et celle de la Compagnie de Jésus contre ces calomnies, qui semblent circuler déjà depuis plus d'un an.

Pourtant De Buck ne s'était pas mis à l'œuvre tout seul. Après que les préventions lui eurent été présentées, il les montra d'abord à deux hommes en qui il avait pleine confiance, son recteur, le P. Franckeville[37], et l'évêque de Boston[38]. Spontanément ceux-ci, qui le connaissaient bien, taxèrent ces allégations de calomnies. Après avoir mentionné ce point, De Buck aborde les reproches un par un. Le premier prétend qu'il a collaboré avec une revue de tendance libérale, *Le Correspondant*[39]. La réponse vient claire et nette: il s'agit d'une affirmation dénuée de fondement. L'objet précis des attaques apparaît dans les reproches suivants: il concerne l'engagement et les efforts de De Buck en vue de l'unité des chrétiens et des rapports avec les non-catholiques. On incriminait d'abord sa position à l'égard de la «communicatio in sacris»[40], puis à l'égard des ordinations anglicanes et finalement envers le pouvoir temporel du pape et le sens du sacrement de mariage. Sur chacun de ces points, De Buck explique au long et au large les idées qu'il a défendues et ce qu'il pense actuellement. Une conclusion claire en ressort: De Buck partage entièrement l'opinion catholique générale et s'efforce en même temps de ne pas laisser de côté à la légère les difficultés d'ordre historique et œcuménique. En bref, le jésuite n'est pas prêt à nier les problèmes ou à se démettre de sa responsabilité pour assurer une défense unilatérale des affirmations de foi. Autant il maintient la catholicité de ses positions, autant il se défend de simplifications ou de partialités qui font tort à la vérité.

37. Cf. n. 16.
38. J.B. Fitzpatrick (1812-1866), qui séjournait justement en Belgique.
39. Revue française du catholicisme libéral (1829 et s., puis depuis 1853), influente et controversée sous le Second Empire français.
40. C'est-à-dire la communion de culte et de prière avec les non-catholiques.

Déjà par ses formulations, il s'efforce d'engager avec lui le lecteur de la lettre dans cette responsabilité commune et de lui rappeler qu'on ne l'oublie pas quand on tâche de mettre au clair théoriquement les accusations. Mû par ce sentiment de responsabilité, De Buck avait tenté depuis plus de dix ans de promouvoir la rencontre de l'Église catholique romaine avec les orthodoxes et, de plus en plus, avec la fraction Haute-Église de l'Église anglicane[41]. Aucune de ses interventions publiques en la matière ne lui attira des reproches. On tenta plutôt de le prendre en défaut sur les conséquences pratiques qui découlaient prétendument de sa position envers des chrétiens non catholiques. La discussion ne concernait donc pas des faits, mais des interprétations et des opinions sans rapport pour la plupart avec les données réelles. Contre de telles hypothèses, il est difficile d'argumenter. Elles proviennent de préférences ou de craintes personnelles, qui conditionnent à l'avance la manière dont on comprend la réalité.

Que de telles suppositions fussent alors largement répandues, on s'en rend compte par le fait que, plus tard, on soulignera souvent que, dans ses déclarations, De Buck ne s'est jamais écarté de la vérité catholique, mais qu'il a entretenu des illusions et s'est montré ainsi trop aisément disposé à aller à la rencontre des frères séparés. Ces essais de justification méconnaissent cependant un point décisif de l'attitude de De Buck, son sens inconditionnel de l'exactitude historique et, en même temps, de la dimension propre de la question œucuménique dans la vie du jésuite.

Pour De Buck, c'était un présupposé tout naturel d'engager comme catholique le dialogue avec les autres chrétiens et de ne pas se procurer une position de départ plus favorable en acceptant des concessions en contradiction avec ses propres convictions. L'ensemble de sa tâche, il ne la concevait pas comme une entreprise d'adaption réciproque et de compromis, mais comme un effort pour atteindre le sens plein et véritable du message de la foi. Le but de ses efforts était l'unité de tous les chrétiens dans la foi. Pour cela il ne fallait pas partir d'opinions personnelles, mais de la conscience croyante de l'Église catholique. En cela son projet se distinguait de celui qui prévalait le plus souvent alors, l'apologétique à but défensif. Les prises de position de De Buck ne trahissent pas le moindre signe de cette angoisse pusillanime qui pousse presque automatique-

41. Surtout le «Mouvement d'Oxford»; cf. *The Oxford Dictionary of the Christian Church*, London, 1975, p. 1018.

ment à la défense les individus, les groupes et même l'Église d'une époque. A-t-il pour cela sous-estimé les menaces et les dangers actuels? Ou peut-être s'efforçait-il d'éviter en principe les confrontations? Son analyse sobre et réaliste et le jugement qu'il porte sur les situations sont aussi clairement attestés que son courage pour affronter les explications nécessaires. La lettre ouverte et son style le prouvent. Sa volonté consciente et ferme d'éliminer les doutes et les injustices ne s'exerce pas seulement à l'égard d'une dénonciation personnelle à Rome. Elle détermine aussi son engagement œcuménique.

4. *Personne — histoire — œcuménisme*

Lorsqu'il réfute les accusations, De Buck laisse entendre que finalement il s'agit moins de donner des réponses correctes à des questions précises que de sa propre personne et de son comportement. En un certain sens, c'est tout à fait légitime, comme il le montre quand il invoque comme principe de solution: «ad evitanda scandala»; car ici «scandale» signifie d'abord simplement le fait d'un scandale, sans qu'on s'interroge davantage sur son fondement ou sa justification. Dans la pratique de la vie chrétienne, on peut en arriver à de tels scandales. Et même si l'on a le droit pour soi sur un point, on n'a pas encore le droit de provoquer ce scandale ou de le permettre simplement. Ceci posé, il reste cependant inévitable que se répètent toujours des scandales. L'évêque compétent devra d'abord décider de quelle manière se comporter en de telles situations. Il ne s'agit pas en cela d'opprimer la vérité, mais de la comprendre, de l'accepter et de la vivre le mieux possible. Autrement dit: la vérité n'est pas une réalité isolée et abstraite.

En même temps se précise ici une limite de l'histoire. Le droit historique d'une réalité, comme celle que De Buck accepte pour les ordinations anglicanes, ne doit pas être décisif sur le plan théologique. Il faut le reconnaître, sans en déduire des conséquences qui découlent d'autres présupposés. Une certaine évolution historique est ainsi prise en compte comme possibilité légitime. Peut-on l'invoquer lorsque, par exemple, on considère le pouvoir temporel du pape dans un État de l'Église? L'historien et le théologien catholique devra se montrer conséquent lorsque, d'une part, il met en question l'amalgame d'arguments historiques et théologiques et que, d'autre part, il rencontre des questions dans lesquelles ces points de vue sont associés indûment. C'est en fait de l'attitude personnelle et cohérente par rapport à l'histoire qu'il s'agit. De Buck s'est engagé

— en évitant les extrêmes — pour l'État pontifical, sans oublier d'envisager, au point de vue de l'histoire, d'autres possibilités que celles qui se présentaient alors.

Comme son provincial l'écrivait au P. Général, la dénonciation contenait moins de griefs authentiques et fondés que de vulgaires calomnies. A celles-ci on ne peut se contenter de répondre par un exposé objectif des faits, parce qu'elles minent la confiance. Elles entament l'estime de la personne et, d'une certaine manière, le crédit dont elle jouit et qu'on ne lui accordera plus à l'avenir. Sur ce point également la situation ressemble aux relations perturbées entre chrétiens séparés. Le problème consiste à regagner la confiance. Dans le «cas» De Buck on essaya, par une intervention auprès d'un cardinal, d'informer le Saint-Père sur l'aspect personnel des accusations, puisque c'est à lui qu'elles avaient été déférées. Afin d'appuyer cette intervention, on évoqua ce que les parents de De Buck avaient souffert pour la foi durant la Révolution française et à l'époque de la domination hollandaise. De Buck rappela aussi ses critiques des thèses que le P. Passaglia[42] avait défendues à Louvain, lorsque lui-même y étudiait la théologie. Le frère du cardinal pouvait en témoigner[43]. Tout ceci prouvait son empressement à défendre la foi et le Saint-Siège, c'est-à-dire précisément l'attitude que les accusations mettaient en doute.

Ces faits tendent à démontrer, dans ce contexte, une honnêteté personnelle et une loyauté qui peuvent être réelles sans parvenir cependant à convaincre autrui. La méfiance et les préjugés ne se laissent pas aisément dissiper. Pour étayer sa propre crédibilité De Buck cite finalement des témoins qui le connaissent bien et sont prêts à confirmer ses déclarations et surtout sa crédibilité: le recteur du collège d'abord, le P. Franckeville, ancien provincial de la province belge de l'Ordre, qui jouissait dans le pays et dans la Compagnie, d'une haute estime; le P.L. Matthys[44] ancien recteur et provincial du Père; le recteur du collège de Louvain, le P.L.

42. C. Passaglia (1812-1887), important théologien de l'«École romaine», cependant aux côtés du mouvement de l'unité italienne depuis 1860; il fut en 1848 déplacé quelque temps à Louvain; cf. K.H. NEUFELD, *«Römische Schule»*, dans *Gregorianum* 63 (1982) 677-699.

43. F.X. Patrizi, S.J. (1797-1881), frère du cardinal à qui la lettre ouverte était adressée, exégète, qui, avec les P. Passaglia et Franzelin, séjourna quelque temps à Louvain.

44. P. A. Matthys, S.J. (1804-1879), provincial de la province belge de l'Ordre de 1845 à 1848.

Le Grelle[45] et finalement le confesseur du P. De Buck, le P. J.-B. Boone[46].

Le fait que des personnalités en vue rendent ainsi un témoignage personnel en faveur de la crédibilité de quelqu'un est significatif, quand on considère les rapports de l'œcuménisme et de l'histoire. En effet, ou bien on en arrive à étendre la méfiance jusqu'à ces garants au point de soupçonner un certain nombre de témoins intègres et respectés, ou bien on accepte d'examiner à nouveau les préjugés et leurs motifs et, s'il échet, de les rejeter. Si l'on veut désarmer la méfiance, il ne faut ni tenir d'avance une erreur personnelle pour impossible, ni considérer comme signes de faiblesse les rectifications nécessaires. De telles attitudes, l'expérience le montre, finissent par l'emporter. C'est d'abord les leçons de l'histoire qui permettent à quelqu'un de voir et d'apprécier les choses autrement. En règle générale, l'histoire procure une aide indispensable, parce qu'elle enseigne à comprendre non seulement les situations, mais aussi les comportements de ceux qui se trouvent impliqués dans une relation telle que seuls une médiation et des témoignages peuvent la tirer au clair.

L'exemple du P. De Buck met tout aussi nettement en évidence un autre aspect des rapports entre œcuménisme et histoire: non seulement l'histoire rend critique envers les témoignages, les documents et les traditions, mais elle prédispose à l'autocritique, élément indispensable à tout rapprochement œcuménique. Cela ne signifie pas que l'on soit dépourvu de vraie conviction, mais que l'on prend en compte, en toute ouverture et honnêteté, la possibilité d'une déficience personnelle et que l'on sait par expérience devoir l'accepter. Ceci n'entraîne aucunement au «relativisme», comme on en fera plus tard l'objection. Cette attitude en effet suppose une conviction bien établie comme condition nécessaire de l'ouverture; elle exige une foi solide et lucide pour aborder sans complexes les différences et les changements. D'autre part cette foi solide exige aussi précisément souplesse et sensibilité au réel, au sein duquel elle vient à s'exprimer elle-même.

Dans cette mesure, la foi chrétienne et l'histoire vivante dépendent inséparablement l'une de l'autre. Celui qui prétend que la foi nuit à l'histoire et que l'histoire met la foi en danger manie de fausses affirmations. Et cela vaut aussi des relations entre l'œcu-

45. P. L. Le Grelle, S.J. (1818-1883).
46. P. J.-B. Boone, S.J. (1794-1871).

ménisme et l'histoire, qui ne sont pas seulement dirigés l'un vers l'autre, mais se conditionnent réciproquement. Sans doute l'expérience générale le prouve, mais cela ressort aussi d'une considération très attentive des tâches de l'œcuménisme. Il s'ensuit en tout cas que l'histoire ne peut suffire et que des efforts de rapprochement œcuménique basés exclusivement sur l'histoire restent finalement sans résultats pour le but que l'on poursuit.

D-8000 München Karl H. NEUFELD, S.J.
Zuccalistrasse, 16

Sommaire. — L'exemple du P. Victor De Buck, S.J. (1817-1876), montre comment, déjà au siècle dernier, la science historique a pu conduire au véritable sens œcuménique. Son cas invite aujourd'hui à réfléchir sur tous les aspects de la relation entre histoire et vérité théologique, histoire et pratique chrétienne; on acquiert ainsi une vue d'ensemble de règles précieuses et importantes pour les efforts œcuméniques de notre temps. L'article évoque en même temps un certain nombre de problèmes qui appellent une réflexion théologique ultérieure.